



## Communiqué de presse

Saint-Denis

Le 6 mars 2017

# Appel à projets : « Atelier des Ailleurs 4 » Résidence de création dans les Terres australes et antarctiques françaises

L'administration supérieure des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) et le ministère de la Culture et de la Communication, direction des affaires culturelles-océan Indien (DAC-OI) lancent l'édition 2017 / 2018 de la résidence de création exceptionnelle dans les terres australes françaises (Crozet, Kerguelen, Amsterdam), « L'Atelier des Ailleurs 4 ». Destiné à accueillir deux artistes simultanément, ce projet est mis en œuvre par le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) de La Réunion.

### Une résidence exceptionnelle

Cette initiative vise à inscrire l'art contemporain dans le contexte des derniers territoires éloignés de l'activité humaine. La préservation de la nature et du climat sont aujourd'hui un enjeu essentiel et une source d'inspiration pour l'art et la création. Occasion unique de renouer avec la conception séculaire du voyage initiatique, « l'Atelier des Ailleurs » permet à deux artistes de délocaliser leur pratique dans des conditions de création et de recherches inédites. Plus généralement, il offre l'opportunité aux scientifiques et aux artistes d'interroger leurs démarches respectives.

### L'appel à candidature 2017 / 2018

Vous êtes poète, écrivain, musicien, chorégraphe, plasticien, vidéaste, réalisateur, photographe... et voulez vivre une expérience extraordinaire d'environ trois mois de création dans les Terres australes et antarctiques françaises entre décembre 2017 et avril 2018 ; vous ne craignez pas l'éloignement (les îles australes françaises sont à plusieurs jours de mer de l'île de La Réunion), ni l'absence de liaison internet ou de téléphone portable et vous êtes en bonne santé physique.

Vous séjournerez sur l'une des bases subantarctiques françaises (Port-aux-Français à Kerguelen, Alfred Faure à Crozet ou Martin de Viviès à Amsterdam), aux côtés des personnels (scientifiques, météorologues, militaires...) qui mènent sur place des missions de souveraineté, de recherche scientifique ou de préservation des milieux naturels.

À l'issue de cette résidence de création, votre travail sera présenté à La Réunion, en Métropole et si possible, dans la zone sud-ouest de l'océan-Indien, en Europe et dans le reste du monde. Cette présentation pourra s'organiser dans le cadre de partenariats avec des musées, des galeries, des fondations, des espaces culturels ou des associations que vous aurez mobilisés en amont.

#### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) - Twitter : @Prefet974



## Les éditions précédentes

En juillet 2011, les TAAF et la DAC-OI lançaient l'appel à candidature pour la première résidence « Atelier des Ailleurs ». Quatre cent quarante artistes de tous horizons ont proposé leur candidature. Les deux artistes lauréats, **Klavdij Sluban** et **Laurent Tixador** ont séjourné pendant trois mois sur l'archipel de Kerguelen et présenté les œuvres produites lors de cette résidence aux *Rencontres d'Arles 2012*. **Laurent Tixador** s'est également inscrit dans l'exposition collective *Unlimited bodies* au Palais d'Iena et dans *L'exposition hors les murs de la FIAC* au muséum national d'histoire naturelle de Paris en octobre 2012.

La deuxième édition de cette résidence a retenu en juin 2013 les candidatures de **Christiane Geoffroy**, pour un projet d'art contemporain aux Kerguelen présenté au FRAC de La Réunion et au musée des Beaux-arts de Rennes en 2015 et de **Paco Décina**, pour un projet chorégraphique à Crozet, intitulé « La douceur perméable de la rosée », découvert en 2015 aux *Hivernales d'Avignon* et dans le réseau des Instituts français en Europe.

Pour la 3<sup>e</sup> édition, ce sont **Julien Gauthier**, musicien et compositeur, et **Estelle Nollet** écrivain, qui ont embarqué à bord du *Marion Dufresne* vers l'archipel de Kerguelen pour le premier et vers l'île d'Amsterdam pour la seconde.

Une *master-class* de **Julien Gauthier** a été organisée à La Réunion en avec le Conservatoire à rayonnement régional en février 2017, est prévue l'édition d'un CD avec livret sur « Les sons des TAAF », *La Symphonie australe* composée lors de cette résidence sera interprétée à Rennes par l'orchestre régional de Bretagne en avril 2017. **Estelle Nollet** publiera quant à elle en 2017 son quatrième roman issu de cette résidence de quatre mois.

## La résidence 2017 / 2018

Cette résidence est dotée d'une bourse individuelle forfaitaire de **5 000 euros** et les frais de production sont pris en charge par le FRAC dans la limite d'un budget prédéfini.

Le dossier de candidature et son règlement sont consultables sur le portail des services de l'Etat ([www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)) et sur le site des TAAF ([www.taaf.fr](http://www.taaf.fr)).

**Les dossiers doivent être adressés à la DAC-OI exclusivement par voie postale à l'attention de Natacha Provensal, conseillère pour les musées et les arts plastiques :**

Direction des affaires culturelles- océan Indien  
« Atelier des Ailleurs 4 »  
23, rue Labourdonnais  
CS 71045  
97404 Saint-Denis Cedex

**Vous êtes invité à vous renseigner sur les différents districts austraux des TAAF (Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam) et à inscrire votre projet dans l'un de ces territoires.**

**La date limite de réception des dossiers est fixée au mercredi 31 mai 2017,**  
**cachet de la poste faisant foi**

Conseillère pour les musées et les arts plastiques : [natacha.provensal@culture.gouv.fr](mailto:natacha.provensal@culture.gouv.fr)  
Communication et médias DAC-ol : [françoise.kersebet@culture.gouv.fr](mailto:françoise.kersebet@culture.gouv.fr)  
Communication TAAF : [nelly.gravier@taaf.fr](mailto:nelly.gravier@taaf.fr)



### Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle  
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) - Twitter : @Prefet974

